

La thérapeutique est variable suivant la nature de l'agent infectieux. Ce dernier peut-il être atteint par un agent spécifique (syphilis, paludisme, rhumatisme), le traitement sera institué sans retard par le mercure ou la quinine en injections sous-cutanées et à hautes doses ; le salicylate de soude dans le rhumatisme articulaire aigu fébrile. C'est en pareil cas et pour le coma rhumatismal qu'on pourra user du salicylate de soude en injections intra-veineuses (2 à 4 décigrammes), suivant la méthode de Menzer¹. N'oublions pas aussi l'action merveilleuse des bains froids dans le rhumatisme cérébral.

La médication anti-infectieuse générale sera mise en pratique : bains chauds à 35° ou 36° (choléra, à la période de collapsus, transfusion intra-veineuse de sérum artificiel), bains chauds dans la pneumonie, bains froids à 22° ou 24° (fièvre typhoïde), bains frais à 25° ou 28° (scarlatine, variole). En même temps le malade absorbera des boissons aqueuses en abondance et, s'il est assez fort, une émission sanguine (saignée de 150 à 200 grammes, ventouses scarifiées) pourra être suivie d'un retour de connaissance. L'emploi des injections sous-cutanées de caféine, d'éther, d'huile camphrée est trop répandu pour que nous insistions sur leur utilité. Du reste, et si le traitement hydrothérapique a été employé dès le début du mal (fièvre typhoïde), ou quand les accidents graves se dessinent (fièvre éruptives), on pourra maintes fois éviter le coma consécutif. Les bains chauds, frais, froids, constituent la grande médication prophylactique et curative : les injections stimulantes ne jouent, en général, qu'un rôle de second ordre.

¹ *Journ. des Pratic.*, n° 23. 1904.

VII

Le traitement de la toux.

En médecine il faut se garder d'être trop savant. Des esprits dont le bagage de connaissances mal tassé laisse disposées sur un même plan les notions vulgaires et les exceptions, ont tendance à accorder à ces exceptions une place prépondérante et à ne voir qu'elles en pathologie. Dans le traitement de la toux, quand nul signe évident n'est décelé du côté des voies respiratoires, le médecin qui débute se hâte parfois de prononcer le diagnostic de toux réflexe. Que de toux nerveuses, gastriques ou utérines qui n'étaient en définitive qu'une toux d'une tuberculose pulmonaire, dont les signes ne sont révélés que par la suite ! En médecine, et c'est là une difficulté de la pratique, il faut savoir attendre. Le malade exige des paroles affirmatives. On peut l'assurer que ce n'est point grave, mais à condition de se promettre à part soi de suivre son malade et de l'ausculter avec soin.

La toux est un symptôme des maladies des voies respiratoires ou un symptôme réflexe commandé par les maladies les plus diverses (toux nerveuse, hystérique, nasale, auriculaire, gastrique, hépatique, utérine). On ne l'attribuera à une cause réflexe que lorsqu'il sera établi que les voies respiratoires ne sont point en jeu. A cet égard, il faut réserver une place spéciale à la toux des végétations adénoïdes, si fréquente chez l'enfant. De toutes les toux réflexes, c'est la plus évidente et celle aussi qui nécessite le diagnostic le plus précis, puisqu'il suffit de l'avoir posé pour conclure au traitement causal toujours efficace, qui est l'ablation des végétations hypertrophiées.

1° *Toux des maladies des voies respiratoires.* — Cette toux peut être d'origine laryngée, trachéo-bronchique ou pulmonaire.

Dans la *laryngite catharrale aiguë*, le traitement est simple. Il convient de laisser à l'organe un repos absolu, de garder la chambre et de pratiquer des fumigations. Pour un bol d'eau chaude on ajoutera une cuillerée à café de teinture de benjoin, une demi-cuillerée à café de gomenol, ou bien XXX à XL gouttes du mélange suivant :

Acide phénique	}	4 gramme.
Alcool		
Eau de laurier-cerise	15	—

Pendant le temps de la fumigation, la tête sera recouverte d'une serviette étendue en même temps sur le bol d'eau médicamenteuse. A recommencer trois fois par jour pendant un quart d'heure. Une potion pourra être ordonnée :

Benzoate de soude	5 grammes.
Alcoolat de racines d'aconit.	1 —
Sirop diacode	} 100 —
— pectoral	

3 à 4 cuillerées à soupe par jour dans une infusion chaude et sucrée (tilleul, fleurs pectorales, lierre terrestre, tussilage, etc.). Quand la laryngite est compliquée de coryza, M. Gougenheim¹ conseillait en plus des irrigations nasales d'eau tiède boriquée à 2 p. 100 deux fois par jour. On pourrait faire suivre de l'insufflation d'une poudre médicamenteuse :

Stovaine	0 ^{gr} ,05
Menthol	0 ,10
Sucre pulvérisé	5 grammes.

Usage externe.

¹ *Traité de Thérap. appl.*, M. A. Robin, fasc. VII, p. 57.

La toux rauque et bruyante de la *laryngite striduleuse* sera arrêtée par l'application sur le devant du cou, de compresses imbibées d'eau chaude et fréquemment renouvelées. Une atmosphère humide sera maintenue dans la chambre par évaporation d'eau simple ou aromatisée. On recommandera à l'enfant de *respirer par le nez*, la respiration nasale amenant une quantité d'air à la fois moins considérable et moins froid ; double raison pour atténuer le spasme glottique. La prescription d'une potion bromurée préviendra le retour des accès :

Bromure de potassium	2 grammes.
Sirop d'éther	25 —
Eau de fleurs d'oranger	5 —
Eau	40 —

Par cuillerées à dessert tous les quarts d'heure, le soir.

Le bromure de potassium s'ordonne à raison de 0^{gr},50 à 1 gramme par année d'âge.

Nous passons sur la toux diphtérique. Le traitement sérothérapique pare à l'indication la plus urgente.

La toux des *laryngites chroniques* sera calmée par les humages ; les pulvérisations d'eaux sulfureuses : Eaux-Bonnes, Cauterets, Allevard, Enghien, Challes — une pulvérisation de dix minutes tous les matins. Les malades arthritiques atteints de pharyngite chronique feront usage d'arsénicaux. Ils iront passer une saison au Mont-Dore ou à la Bourboule. Des badigeonnages de chlorure de zinc au 1/30 sont pratiqués par les spécialistes. On peut encore recommander une insufflation avec des poudres astringentes :

Alun	3 grammes.
Tannin	1 —
Sucre pulvérisé	15 —

En général, une potion calmante où les balsamiques s'unissent aux calmants arrêtera la toux :

Terpine	5 grammes.
Rhum	40 —
Alcool, racines aconit.	2 —
Sirop du baume de Canada	200 —
— diacode.	150 —

3 cuillerées à soupe par jour.

Chez les hommes, une révulsion énergique sur le devant du larynx (huile de croton) diminuera la toux. Avoir soin de ne jamais ordonner un révulsif aussi actif à une femme : des marques cicatricielles pourraient déparer la peau.

La toux dans la *laryngite syphilitique* ou *tuberculeuse* ne joue qu'un rôle accessoire. On traitera la maladie causale et le symptôme toux sera calmé par les préparations opiacées. Ces préparations offrent en général l'inconvénient de diminuer l'appétit et de provoquer une constipation plus ou moins tenace. L'appétit sera relevé par l'usage des préparations strychnées, ou mieux encore des suc gastriques naturels (gastérine, dyspeptine, une forte cuillerée à soupe dans de l'eau au moment des repas) : la constipation sera combattue par les poudres laxatives (magnésie, crème de tartre, rhubarbe, etc.).

Les *trachéites* aiguës avec toux douloureuse, sensation de cuisson derrière le sternum, seront soulagées par l'application de cataplasmes sinapisés sur le devant de la poitrine (cataplasme de farine de lin entouré de mouseline ; saupoudrer la farine de moutarde sur la mouseline ; à laisser en place jusqu'à ce que la peau soit rouge : dix à vingt minutes ; renouveler l'application trois à quatre fois par jour). On prescrira en plus des pilules calmantes :

Ext. thébaïque	1 centigramme.
— de belladone.	} 1/2 —
— de datura	

P. 1 pilule. — 4 pilule toutes les 3 heures.

En calmant la toux, on fait plus qu'atténuer un symptôme ; on arrête en même temps la maladie. La toux est en effet une des grandes causes de l'inflammation le long de la muqueuse bronchique¹ ; c'est un agent puissant de congestion, un excitateur des glandes de la muqueuse bronchique. Moins il y aura de toux, moins les glandules secrèteront leur produit anormal, qui agit sur l'épithélium et le fait desquamé.

Les boissons chaudes seront ordonnées concurremment, et le malade gardera le repos. Au bout de huit à dix jours, si le rhume aboutit à l'expectoration de crachats mucopurulents, on peut prescrire les balsamiques : sirop de baume de Canada, sirop de tolu :

Sirop de tolu	} 100 grammes.
— de baume de Canada	
— diacode.	
Eau de laurier-cerise	20 —

Pour sucrer les tisanes (6 à 8 cuillerées à soupe par jour).

La terpine (cachets de 0,30, trois fois par jour), les sulfureux, sous forme de fleur de soufre (une cuillerée à café au coucher et au lever, associée à une cuillerée à potage de miel), peuvent être également ordonnés. Toutefois, il est rare que ces derniers remèdes soient applicables à la trachéite. C'est plutôt dans la *bronchite aiguë*, à la période de *déclin*, ou la *bronchite chronique* qu'ils trouvent leur emploi, le traitement du début dans la bronchite aiguë étant celui de la trachéite avec pilules cal-

¹ Professeur Renaut, *Thérap. appl.* de A. Robin, t. VII, p. 197.

mantes. Toutefois, en cas de mouvement fébrile accusé, on évitera l'usage exclusif de l'opium. On tirera un meilleur résultat de l'emploi de la poudre de Dower, diaphorétique, expectorante et calmante, associée en cachets à un sel de quinine :

Poudre de Dower.	0 ^{gr} ,25
Chlorhydrate de quinine	0,10

P. 1 cachet. — 3 à 4 cachets par jour : à 8 heures, 2 heures, 6 heures et 10 heures du soir.

Dans tous les cas de *bronchite aiguë*, le symptôme toux ne doit occuper l'attention qu'à condition qu'il ne s'accompagne pas de symptômes généraux trop accentués. Sinon et en cas de fièvre ou d'oppression vive, ce sont ces dernières qu'il convient de combattre. L'emploi d'un vomitif, les compresses échauffantes autour du thorax, les bains chauds de 36° à 38° toutes les 3 heures, ceux-ci particulièrement indiqués chez l'enfant, et tant que la température rectale atteint 39°, sont dans l'espèce les moyens communément employés.

Les bains chauds chez l'adulte ne sont point indispensables. Les dangers de capillarisation sont moindres que chez l'enfant. Et puis il faut compter avec la difficulté de baigner un adulte. Quant au vieillard, la faiblesse souvent grande du sujet, la possibilité de défaillances cardiaques font en général rejeter l'emploi des bains.

Dans les *bronchites chroniques*, l'élément causal doit avant tout être dépisté. C'est ainsi qu'on fera maigrir les obèses, qu'on recherchera les signes d'insuffisance rénale (hypertension artérielle, bruit de galop), qui non relevés pourraient égarer le diagnostic. Le régime déchloruré, la

réduction des viandes, la théobromine auront raison des accidents. La bronchite des arthritiques sera surtout améliorée par le régime alimentaire qui supprimera la viande au repas du soir, réduira les quantités de vin, se composera surtout de légumes verts, de laitages, de fruits. La bronchite des cardiaques sera dépistée à la rapidité, ou à l'arythmie des battements cardiaques, au gonflement des jugulaires, à l'hypertrophie du foie, à l'œdème pré-tibial. Dès qu'un malade se plaint de tousser depuis des mois, interroger avec soin ces diverses sources d'indications : obésité, arthritisme, rein et cœur.

Si le poumon semble être la cause première du mal, songer à la tuberculose, souvent méconnue à un certain âge, et rechercher le bacille de Koch. Aussitôt que le diagnostic sera posé, orienter le traitement en conséquence. Le symptôme toux sera combattu avec les mêmes armes que précédemment; seulement comme il s'agit d'un état toujours long, on ne bourrera pas le malade d'un abus de drogues. Les remèdes qui arrêtent la toux, affaiblissent, diminuent l'appétit, entravent la digestion. C'est pourquoi il convient de les réserver surtout à la fin du jour et pour la nuit. A ce moment les préparations opiacées, la codéine (une cuillerée à soupe de sirop), la dionine (comprimés ou pilules de 5 centigr.), l'héroïne (5 milligr.), seront prescrites à l'effet de procurer un sommeil paisible, non traversé par les quintes de toux. Quand celles-ci sont fortes, l'usage des injections sous-cutanées d'eau de laurier-cerise soit pures, soit associées à une très faible dose de chlorhydrate de morphine (1 à 2 milligr.), amènera d'ordinaire une détente rapide.

Le jour, et si l'estomac le permet, on emploiera les balsamiques (sirop de baume de tolu, de baume du Canada, terpine, térébenthine, gomenol) :

Terpine	10 grammes.
Cognac	100 —
Sirop de baume du Canada ou de tolu	200 —

3 cuillerées à dessert par jour au moment des repas. — Continuer 10 jours.

M. A. Robin, M. le professeur Renaut, à côté de l'action exercée par les balsamiques sur les glandes, cherchent à produire un effet médicamenteux sur les fibres lisses. « L'action des muscles de Reissessen récupérée, dit M. Renaut¹, c'est la fin de la dilatation cylindroïde des bronches, la fin des clapiers muco-purulents obstruant les plis de la muqueuse et aussi, peut-être avant tout, la modération du flux glandulaire bronchique. »

De là l'utilité de certains remèdes excitants des fibres lisses : ergotine, ipéca (ce dernier agissant en même temps sur la sécrétion glandulaire qu'il fluidifie), noix vomique. Comme l'ipéca et la noix vomique peuvent en même temps agir favorablement sur la musculature gastrique, on les prescrira avant les repas :

Ergotine	0 ^{gr} ,05
Ipéca	0 ,005
Extrait de noix vomique	0 ,01

P. 1 pilule. — F. pilule n° 20 — 4 avant les repas de midi et du soir. — 10 jours de suite.

Une bronchite qui résiste plus d'un mois aux moyens que nous avons préconisés, peut, à condition qu'elle soit apyrétique, être traitée par des sulfureux. Ces médicaments sont des congestionnants puissants de la peau et des muqueuses par où ils s'éliminent. Dans la muqueuse bronchique, à la place du régime de circulation torpide entretenu par la bronchite, ils ramènent un mode de circu-

¹ *Loc. cit.*

lation pleine et active. On ne pourra donc les ordonner qu'à une époque où tout danger de congestion trop active semble pouvoir être écarté.

L'emploi de l'eau de Challes, 1/2 verre à Bordeaux au lever et à 4 heures, dans un peu de lait chaud, ou encore l'usage du miel soufré répondent aux besoins courants de la pratique.

N'oublions pas l'action très salutaire des révulsifs (ventouses sèches quotidiennes, ventouses scarifiées). Si les vésicatoires doivent, ce semble, être rejetés des formes aiguës, dans les formes chroniques, ils rendent de signalés services. L'emploi répété tous les 8 ou 10 jours de petits vésicatoires de 5/5, diminue la congestion bronchique, favorise les phénomènes phagocytaires qui activent la résorption des liquides exsudés. Seulement n'appliquons pas de vésicatoires avant d'avoir vérifié l'état des urines et rejeté toute idée de néphrite interstitielle. Des accidents graves pourraient suivre cette lacune dans l'examen.

Le cadre des bronchites circonscrit le tableau où le symptôme toux joue un rôle prédominant. Dans les autres affections du poumon, les malades toussent également. Mais la toux est en général subordonnée au traitement de l'état général. Dans la pneumonie, c'est à peine si en cas de toux trop intense, on prescrira un léger calmant ; tous les pleurétiques ne toussent pas ; ceux qui toussent trop fort sont justiciables de préparations opiacées ; dans l'œdème aigu du poumon, c'est la saignée qui soulagera le plus rapidement. L'adénopathie trachéo-bronchique provoque souvent des quintes de toux pénibles ; on les combattra, mais en ne cessant d'observer l'état général souvent très compromis. La coqueluche voit ses quintes amendées par l'antipyrine et la belladone. Si l'élément catarrhal se met

de la partie, l'emploi des balsamiques trouvera son tour.

Même observation pour l'asthme. Après l'injection de morphine de la crise, la médication de la bronchite chronique si des râles humides continuent d'encombrer la poitrine.

Quant aux *toux nerveuses réflexes*, nous avons dit, en commençant, le danger auquel elles exposent. On risque d'attribuer à une toux réflexe le début d'une tuberculose pulmonaire. Il ne s'agit pas d'envoyer à la douche, sous prétexte d'hystérie, une jeune femme atteinte de tuberculose pulmonaire commençante. Ce n'est que lorsque toute idée de tuberculose pulmonaire sera écartée, qu'on pourra prononcer le nom de toux réflexe et s'occuper de l'organe en souffrance et du système nerveux. Chez l'enfant, toutefois et nous le répétons en terminant, se souvenir des végétations adénoïdes qui si souvent entretiennent des bronchites chroniques. Quant aux toux de la dentition, chez les nourrissons, il est possible qu'elles existent : mais combien réservé faut-il se montrer dans ce diagnostic ; le rhino-pharynx doit être exempt de toute altération pour qu'on puisse attribuer à la dentition la raison de la toux survenue.

VIII

Le hoquet.

Hippocrate attribuait un pronostic bien sombre à certains hoquets répétés. Le fait est qu'il existe un *hoquet agonique*. La vie, avant de s'éteindre, détermine des contractions subites et spasmodiques du diaphragme. La gravité de l'état général, l'accompagnement du rhonchus

trachéal, l'aspect filiforme du pouls annoncent la fin prochaine.

Mais le hoquet par lui-même n'a pas causé la gravité. Des hoquets répétés peuvent se produire au cours des maladies les plus diverses sans pour cela assombrir le moins du monde le pronostic. L'influence de l'état nerveux est seule responsable. A l'occasion d'une maladie quelconque, l'impressionnabilité nerveuse du sujet augmente, son excitabilité réflexe entre en jeu : il fait du hoquet.

L'an dernier, l'un de nous était mandé par notre regretté confrère le D^r Bonnel (de Soisy-sous-Etiolles) ; un malade atteint de troubles dyspeptiques avec hyperacidité et douleurs vives venait d'être atteint d'un hoquet intense. Les contractions spasmodiques se succédaient sans interruption : elles se traduisaient à l'oreille par un cri anxieux et rauque. Aucune alimentation n'était possible. Depuis vingt-quatre heures, cela durait sans répit. Le pouls était légèrement accéléré à 100 pulsations, les battements du cœur étaient bien frappés, les bases du poumon libres, les urines normales. Notre confrère croyait la situation sérieuse. Un bain tiède de une heure, la prescription de gouttes à la morphine et à l'atropine mirent fin aux accidents. Il s'agissait simplement d'un nerveux atteint d'hyperchlorhydrie. Le malade se remit en quarante-huit heures.

Chaque fois qu'au cours d'une maladie quelconque apparaîtra le hoquet, on accordera son attention sans doute à la maladie elle-même, mais aussi au terrain nerveux sur lequel ce hoquet s'est greffé. N'oublions pas qu'il existe des *hoquets hystériques*. Ils peuvent constituer la seule manifestation de la névrose, et se révéler sous un aspect particulier. C'est un cri laryngien, intense et bruyant, ou bien une éructation rauque, profonde, monotone. Cela dure